

CGT FINANCES PUBLIQUES de la GIRONDE Cité administrative 12° étage, Tour A
Boite 85, 33090 Bordeaux cedex
Tél :05 56 24 81 52 – cgt.drifp33@dgfip.finances.gouv.fr

Compte-rendu du CDAS (Conseil Départemental d'Action Sociale) du 6 mai 2019

À la carence manifeste de dialogue social en Gironde, dénoncée dans notre déclaration liminaire, le Président invoque des raisons de «surmenage», lié à l'activité des Directions financières, les élections, de «mauvais concours de circonstances»... qui auraient empêché la réunion de CDAS en dépit des préconisations du règlement intérieur type applicable aux CDAS, qui prévoit dans son art 3, que «le conseil tient au moins 3 réunions par an, sur la convocation de son Président...»,

Force est de constater que la Gironde n'était pas dans les clous cette dernière année, malgré l'abondance des sujets ...

Présentation de la note d'orientation 2019

ADAPTER, OPTIMISER, ANALYSER....

«Adapter les prestations dans le contenu, les conditions d'accès, la tarification pour répondre aux attentes prioritaires d'un plus grand nombre d'agents»

«Optimiser le fonctionnement et l'offre des opérateurs associatifs afin de clarifier l'éventail de prestations et d'en simplifier la gouvernance»

En clair, un opérateur unique d'action sociale est à l'étude, en vue de rationaliser, réaliser des économies d'échelle, et remplacer les 3 opérateurs (agraf, alpaf, epaf) par un.

«Analyser et améliorer les différents échelons de mise en œuvre de l'Action sociale au niveau national et local».

La DG demande une cartographie, afin d'améliorer la connaissance des Actions sociales par bénéficiaire, au niveau national et local...Des audits tous azimuts (prestations, logement, EPAF....)

Le vocabulaire est très évocateur: le Secrétariat Général cherche à rationaliser, optimiser, une nouvelle gouvernance, ... autant de mots qui sont devenus familiers désormais et font redouter les prémices d'une Action Sociale à son tour, «revisitée».

Exit les sites intranets départementaux, remplacés par un site internet dédié à l'Action sociale ministérielle accessible depuis n'importe quel terminal, qui mentionnera les prestations développées au niveau local.

ET GELER ...

Gel de 5% des crédits d'action locale ...

Pour une enveloppe constante, cette année, 5% des crédits sont gelés, et ne seront débloqués, peut être? qu'à l'initiative du Secrétariat Général. La levée de cette réserve, ne sera examinée qu'en milieu d'année, au vu des actions qui pourraient être proposées, à condition qu'elles soient «innovantes»...

Bilan Crédits Actions Locales 2018

Le bilan des actions locales 2018 est décevant.

Compte tenu de la population potentiellement bénéficiaire, peu d'agents, peu de retraités, en bénéficient finalement.

Concernant les actions locales, soit l'an dernier 4 sorties, seuls 92 Adultes y ont participé... Ramené à l'ensemble des agents de notre département, cela est dérisoire.

Seuls 66 retraités ont participé aux 3 sorties organisées ...

Nous évoquons des raisons budgétaires, essentiellement.

D'autant que le budget d'actions locales pour les actifs et familles supporte le poids des mini colos de la Toussaint, qui représentaient en 2018, 62% du budget ...

Aussi, la CGT demande encore cette année, que l'EPAF prenne en charge, ce budget, qui pèse lourd sur l'action locale, comme c'est le cas pour les colonies de vacances des mois de février, Pâques et Été.

Enfin, l'arbre de Noël reste le poste de dépense le plus élevé, représentant à lui seul 42% du budget total des crédits d'Actions locales, mais nous restons attachés à cette action, et sous cette forme.

Répartition des Crédits d'Actions Locales 2019

Nous nous élevons contre le procédé, qui, du fait de contraintes en termes de marché public, budgétaires, (CHORUS) ... impose à la délégation d'avoir pré-validé les choix avant la fin de l'année qui précède l'exercice, sans même avoir consulté les organisations syndicales. Car cette année, quelle ne fut pas notre surprise, de voir les actions locales mises en ligne dans Ulysse, alors que le CDAS n'avait pas même eu lieu.... Cela représente, (comme énoncé dans notre déclaration liminaire), une carence en termes de dialogue social.

Nous avons demandé qu'en 2019, un CDAS ait lieu avant la fin de l'année, afin d'être réellement associés, à la discussion des actions locales, et la répartition des crédits. Le CDAS ne doit pas devenir une chambre d'enregistrement.

Pour ces raisons, ces désaccords et le manque évident de dialogue social, vos représentants CGT ont voté contre le plan d'action sociale 2019 présenté par l'Administration

Vos représentants:

Titulaires: Christelle BAGNAS (DGDDI), Nadege VIRY (DGFIP), Sylvie CARON (DGFIP)

Suppléants: Karine DROUILLARD (DGDDI), Lydie MASSE (RETRAITES)

Commentaires:

Réaffirmation de notre part des demandes sociales des retraités notamment au niveau des subventions repas, logements des retraités...

La mise en place de ces audits ou enquêtes qui tendent à «évaluer» toutes les actions sociales existantes comme si faire du social équivalait à un «travail» rentable ou non, est autant d'inquiétudes de voir le service d'Action Sociale disparaître.

De même, il semble qu'un nouveau langage soit engagé entre les assistantes sociales et les personnels, lesquelles doit-on le rappeler, sont au service de l'administration.

Quid des relations entre elles et les retraités?

Sommaire

Page 1: Compte-rendu du CDAS

Page 2: Coutras-Cadastre-bashing

Page 3: Cadastre-bashing (suite) - Hommage à nos camarades

Page 4: Laissez-vous conter LOCHES-Humour-Lecture

SUD OUEST Vendredi 10 mai 2019

COUTRAS

L'agence du centre des impôts va fermer

« On va se battre, je ne vais rien lâcher », explique Jérôme Cosnard, le maire, entouré de quelques élus qui viennent d'apprendre le départ programmé de l'agence du centre des impôts de Coutras. Le site est en effet appelé à fermer ses portes en 2022 avec le départ officiel de deux agents au 1er septembre. Hier matin, c'est devant ce centre, situé place du 19-Mars-1962, que des agents se sont mobilisés contre cette fermeture qu'ils ont apprise il y a quinze jours. À partir de la rentrée, les usagers et les mairies seront invités à se rendre ailleurs, notamment au service des impôts de Libourne. « On va saisir les députés, les sénateurs, il est hors de question que l'on ferme cette trésorerie », continue l'édile. Si le maire est remonté, c'est qu'il ne comprend pas le double discours du président de la République, selon lequel « il faut garder les services publics ».

Un appel aux élus

En tout, 90 budgets sont gérés dans cette trésorerie. Elle accueille aussi les secrétaires de mairie pour leur régie (bien que toute la gestion soit dématérialisée), répond aux questions des particuliers et s'occupe de leurs paiements. « On déshumanise les communes, on désertifie les centres-villes », se désole Alain Jambon, adjoint à Coutras. « Et on parle de développement économique... Comment peut-on y arriver si on nous enlève les services publics ? »



Le maire Jérôme Cosnard devant le centre, entouré d'agents et d'élus. (PHOTO K.P.)

LA RÉPONSE DE LA DIRECTION

La Direction générale des finances publiques (DGFiP) rappelle que « ce jeudi 9 mai est une journée nationale d'action intersyndicale relative au projet de loi de réforme de la fonction publique et concerne l'ensemble des agents ». Malgré cette fermeture annoncée, elle rédit que « l'accueil de proximité est au cœur de la réflexion du service au public ». Selon elle, les services dits de proximité dans les Maisons de service publics et les diverses permanences assurées dans tout le département « sont une réponse concrète à la demande de service public accessible et de qualité ».

L'organisation future des services de la DGFiP, « afin de mieux répondre aux attentes des usagers », sera le fruit d'une réflexion très ouverte à engager avec les élus, les personnels et les organisations syndicales.

Les 13 agents regrettent que leur direction générale se refuse de leur dévoiler son plan de restructuration. Exaspérés, ils espèrent pouvoir mettre en avant ce mécontentement auprès de tous les élus qui fréquentent le centre et obtenir leur soutien afin de maintenir leurs emplois sur place et de ne pas fermer l'agence. En tout cas, Jérôme Cosnard ne compte pas en rester là et souhaite se mobiliser auprès de ses collègues maires, députés ou sénateurs pour les faire réagir sur cette fermeture

Karine Poullain

Cadastré-bashing, ça suffit!

Dans son édition du mois de mars, la revue **Géomètre**, à destination principalement des géomètres-experts, retranscrivait une entrevue avec «deux artisans du [portail, N.D.L.R.] *Géofoncier*».

Cet article n'est pas passé inaperçu dans la sphère cadastrale. Et pour cause, dès les premières lignes, le ton est donné: les services publics et le cadastre en particulier y sont présentés comme à bout de souffle, plus capables d'assurer les missions qui leur incombent. On peut y lire notamment que les Documents Modificatifs du Parcellaire Cadastral (DMPC), ces documents que les géomètres-experts soumettent au cadastre pour qu'il contrôle les changements sur les limites de propriétés qu'ils ont opérés à la demande des propriétaires, «*tendent à disparaître dans les centres des impôts*», alors même que cette documentation vivante doit être conservée par la DGFiP. Enfonçant le clou, il est ajouté que «*seuls les géomètres-experts sont capables aujourd'hui de préserver ces informations foncières; le cadastre ne veut ni ne peut s'en charger*». Quand on sait qu'une partie de cette documentation a été numérisée pour permettre aux géomètres-experts de savoir quel confrère contacter pour des recherches liées à des opérations antérieures, sans avoir à demander ces renseignements au service du Cadastre, il y a de quoi sourire face à cette remarque alors même que de nombreuses demandes de renseignements émanent encore de leur part. Dès lors, comment le Cadastre pourrait y répondre

s'il ne conservait pas cette documentation précieusement?

Les deux professionnels interrogés se vantent pourtant plus loin que le portail *Géofoncier* apporte «*un service que les pouvoirs publics ne peuvent plus apporter à la population, faute de crédits*», allant même jusqu'à prendre l'exemple qu'il y aurait «*700 agents du Cadastre qui ont ouvert un compte sur Géofoncier; car nous [le portail, N.D.L.R.] offrons un service qu'ils ne trouvent pas sur leur propre site cadastre.gouv*».

Ces propos ayant de quoi interroger quant à leur exactitude face à ce qui est vécu dans les services, la **CGT Finances Publiques** a alors écrit à la Direction Générale lui demandant d'exercer un droit de réponse à cet article, et ainsi montrer qu'elle ne laisse pas sa mission topographique tomber en disgrâce, à l'heure où l'Inspection Générale des Finances (IGF) et le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) sont chargés de rendre un rapport aux ministres MM Darmanin et De Rugy à la fin du 1^{er} semestre 2019 expertisant et évaluant «*les avantages et les inconvénients, les modalités techniques, organisationnelles et les gains à attendre d'un tel transfert [de la mission topographique de la DGFiP à l'IGN, N.D.L.R.] ainsi que les effets qu'il entraînerait pour la mission, les deux institutions et les principaux utilisateurs du cadastre au premier rang desquels figurent les collectivités locales et les professionnels du foncier (géomètres-*

experts, notaires...))».

Voulant appuyer cette demande demeurée sans réponse, la section de Gironde a également adressé le 3 mai une lettre à la directrice régionale, Mme Martel, l'alertant sur ces propos diffamants et lui demandant qu'elle exerce un droit de réponse auprès du responsable local de l'Ordre des Géomètres-Experts

(OGE). Au jour de l'écriture de cet article, la seule réponse locale n'aura été que celle du DRH informant la section de la transmission de cette lettre au bureau de la Direction Générale.

Devant ce manque d'engagement et de soutien de la part de la direction, la CGT FiP 33 entend donner sa réponse à cet article

Hommage

Ce début d'année ne nous a pas épargné en peines.



*Au mois d'avril, nous apprenions le décès de **Jacques Besson**, actif «correspondant» du syndicat au cadastre de Libourne. Toujours présent, toujours fraternel, mais du genre à dire ce qu'il pense! Ses fonctions de maire de Saint-Michel de Fronsac l'absorbaient beaucoup et depuis son élection nous le voyions moins. Mais le nombre de camarades et de collègues qui l'ont accompagné le matin du 12 avril à l'église de Saint Michel, ou l'après-midi au crématorium de Montussan, témoigne des liens que sa personnalité avait su créer.*



Puis fin mai, c'est Jean-Claude Beaudreux qui nous a quitté. Lors de la célébration de ses obsèques le 3 juin, Pierre Auzereau militant de la CGT a évoqué, dans un hommage, l'histoire et la personnalité de Jean-Claude. Nous en reproduisons la majeure partie ci-dessous. Ses copains géomètres nous ont transmis par l'intermédiaire de Jean-François Vuillemin le message suivant: Devant l'impossibilité de se rendre aux obsèques de Jean-Claude et sur une idée d'Anne-Marie Rouquette qui se rappelait la passion de J-C pour la mer (il avait participé au financement de la construction de l'Hermione), elle a proposé à Jojo de jeter une couronne de fleurs à la mer au nom des géos de la CAP et du syndicat. C'est un acte purement symbolique témoignage de notre amitié. Jojo est d'accord pour s'en charger et Il a prévu d'adresser le mot ci-joint à la famille de Jean-Claude. Ce serait sympa de faire connaître notre initiative aux géos de Gironde. Je serai lundi avec vous par la pensée.

Hommage à Jean-Claude Beaudreux

Je fais partie de la corporation de l'énergie agent en inactivité des industries électrique et gazière, nous pouvons penser que l'engagement de son père ingénieur EDF dans le Groupement National des Cadres CGT de l'énergie a compté dans son adhésion à l'UNEF d'avant 68 lors de ses études, et dans sa prise de responsabilité dans le syndicat national unifié du Cadastre (SNUC- CGT) en tant que secrétaire de la section élèves dès son arrivée à l'Ecole Nationale du Cadastre à Toulouse.

Affecté dans la Loire il s'affirme dans ce syndicat et poursuit son militantisme en Gironde lors de sa mutation.

Il devient vite un leader et une référence dans son corps des Géomètres qu'il défendra de 1973 à 1995 au sein des Commissions Administratives Paritaires Nationales qui concourent à gérer le personnel. Il avait fait part à ses camarades géomètres de sa vocation pour la mer, les bateaux, le monde maritime et plus particulièrement l'Hermione. En son hommage, et en remerciement pour son action ils ont décidé de déposer en mer une gerbe sur la jetée des sables d'Olonne.

Sa vision de l'organisation nécessaire d'un Service Public Fiscal et Foncier le conduit à siéger pour le Syndicat National des Agents de la Direction Générale des Impôts (SNADGI-CGT) au sein du Comité Technique Paritaire Central lors qu'il s'agit de négocier l'avenir de ce service.

Administrativement il s'impliquera fortement dans un service expérimental (le Service Foncier 67) qui en Gironde préfigurait ce qui aurait pu devenir un Service Public de l'expropriation (en complémentarité avec le service des Domaines), mais c'était sans compter sur les lères velléités qui dès les années 80 conduisent l'Etat à céder aux sirènes de la privatisation des services publics.

Si Jean Claude se souciait beaucoup de son service du cadastre il n'était pas étranger aux autres batailles menées dans cette administration des impôts puis qu'il siégea aussi dans l'instance de direction du syndicat national de 70 à 76 en tant que représentant de l'Aquitaine et qu'il anima le comité de rédaction

Pierre Auzereau

du journal régional L'Eveil.

Son attachement à la Paix le conduisit durant son service militaire en Algérie du 1/10/1960 à fin 62 à refuser de suivre l'école des sous-officiers et il fut sanctionné pour cette attitude courageuse.

Notre première rencontre avec Jean-Claude fait suite à l'assemblée générale de l'IHSA ... lors de la prise en charge de nos responsabilités respectives, pour lui celle de rédacteur en chef de la revue Aperçus avec comme directeur de la publication Jacques Soulé, pour moi de secrétaire adjoint avec Georges Durou à la présidence, Il prend pleinement sa place et s'affirme avec un caractère «bien trempé» dans son rôle de rédacteur en chef avec la publication de la revue n°47 Aperçus «Sur les Quais du Port Autonome de Bordeaux», précis et rigoureux qualités requises....

Il assure cette responsabilité jusqu'en 2001 avec le n°61 et prends à la suite le relais de Jacques Soulé comme directeur de la revue avec la même précision et rigueur épaulé par Guy Joubert à la rédaction.

Cette période qui marque une évolution importante de l'Institut dans la réalisation de ses revues tournées prioritairement vers les syndicats professionnels et leurs militants.

Il contribue avec Michel Becerro à l'évolution du contenu de la revue et à sa nouvelle présentation réalisée avec le concours des militants du journal Sud-ouest en 2005 à partir du n°76.

Il mettra un point d'honneur à participer à la revue n°100 Aperçus d'histoire sociale en Aquitaine, publiée en 2011, avec la rédaction de la rubrique «Nos lecteurs nous écrivent», pour mettre fin à sa responsabilité, pour des raisons personnelles et de santé. Avec le secrétariat de l'Institut nous garderons des relations régulières d'amitiés...

J'ai pu le joindre au téléphone le mois dernier pour hélas un dernier échange, son absence fera l'objet de souvenirs qui ont marqué le chemin que nous avons parcouru en sa présence, adieu Jean-Claude.

Laissez-vous conter LOCHES



Pour ceux qui ne connaissent pas, je vous invite au voyage dans ma région d'origine, la Touraine, à Loches, Cité Médiévale

Au Vème siècle, un château existait déjà à cet endroit puisque **Grégoire de Tours** a écrit que Saint Ours vint s'établir près d'un castellum. La bourgade primitive se développa près du monastère de Saint-Ours et de la forteresse.

En 742, **Carloman et Pépin le Bref** détruisirent la forteresse de leur ennemi le **duc d'Aquitaine** et les habitants de Loches durent quitter la ville.

Au IXème siècle, **Charles le Chauve** fit aménager la forteresse et Loches devint la ville la plus importante de la Touraine méridionale.

On trouve des témoignages d'occupation très anciens, notamment huit sites néolithiques et de nombreux indices laissent supposer qu'une ville antique a dû précéder l'occupation médiévale. Un bâtiment gallo-romain existait d'où provient probablement le tronçon de colonne exposé sous le porche de l'église Saint-Ours et un aqueduc, dont il reste quatre piles, alimentait cette bourgade en eau. Des fouilles, entreprises auprès de l'actuelle collégiale, mirent à jour les structures d'une église mérovingienne et une crypte ornée de fresques romanes.

Bâtie sur un éperon rocheux, la cité médiévale occupe une place stratégique de premier ordre et domine la ville enclose dans une triple enceinte de remparts.

Le Logis Royal domine la porte nord, tandis que le Donjon renforce l'autre extrémité qu'aucun obstacle naturel ne protège des invasions. L'entrée de la cité fortifiée se fait par la Porte Royale, seul accès pour rejoindre le Donjon et le Logis Royal. Le Logis Royal, après les pillages révolutionnaires, a été restauré et la Sous Préfecture de Loches s'y installa de 1801 à 1926. C'est seulement depuis 1948 qu'il est ouvert au public.

Au XVème siècle, l'entrée du Logis s'effectuait par la façade ouest, un escalier de pierre permettait d'accéder directement à la grande salle nommée aujourd'hui «Salle Jeanne d'Arc».

Depuis le XIXème siècle, l'entrée se fait par un escalier côté sud.

Plusieurs salles sont ouvertes au public, la Salle Charles VII (1403- 1461) où figure une copie de son portrait peint par Jehan Fouquet, peintre tourangeau. L'original est au Louvre. La salle Jeanne d'Arc (1412-1431), où elle rencontra le dauphin en juin 1429 après la victoire d'Orléans et le décida à se rendre à Reims afin d'y être sacré Roi de France. La salle Agnès Sorel (1422-1450), où elle fut présentée à Charles VII vers 1435, elle sera la favorite du roi pendant 10 ans et mourut à 28 ans à l'Abbaye de Jumièges en Normandie. Depuis une quinzaine d'année, son tombeau a rejoint la collégiale Saint Ours, où il était à l'origine. La salle 1 Anne de Bretagne (1477- 1514), présente un magnifique Triptyque, daté de 1485. Dans la salle 2, sur la cheminée se trouve un buste en bronze de Charles VIII, petit fils de Charles VII, une copie représentant la famille des Habsbourg au début du XVème siècle, dont l'original se trouve à Vienne en Autriche. Vers 1500, fut commencé l'oratoire d'Anne de Bretagne. Chef d'œuvre de style gothique flamboyant. À l'origine, il était poly chromé de bleu d'argent et d'or. Cette chapelle était chauffée grâce à une cheminée, chose qui n'était pas fréquente.

En sortant du château, depuis la terrasse et les jardins, vous pouvez admirer la ville et les différents édifices, vous irez ensuite à la collégiale et une petite marche à pieds par des rues étroites vous hisseront jusqu'au donjon.

Balades girondines



Balade urbaine: Les 3 ponts de Bordeaux

Ce parcours permet d'admirer la façade des quais à partir des 2 rives de la Garonne. Faire une boucle en empruntant 2 ou 3 ponts: Pont Chaban, Pont de Pierre, et Pont St Jean, soit au total 7Kms environ. Le passage par le pont St Jean permet de longer le parc des Angéliques dont l'aménagement relativement récent est à découvrir.



Balade nature: la Forêt de Migelane

Commune de Martillac, sur la D 111, après la Technopole Montesquieu, route de La Brède. Parking à disposition. Ce site balisé et pédagogique propose 4 circuits: 1,4km, 2,7kms, 5,2kms et 6,5kms.

L'aérodrome de Saucats n'est pas loin, pour la pause déjeuner au restaurant «Les Ailes» (05 56 64 75 57).

Humour - Lecture

Rions un peu...

Un journaliste interroge plusieurs syndicalistes au sujet de leurs lectures habituelles :

Un adhérent de la CFTC déclare lire LA CROIX, un adhérent de la CFDT dit parcourir souvent LE NOUVEL OBS, celui de la CGC lit en détail LE MONDE

A l'adhérent de la CGT, le journaliste s'avance: «vous, vous lisez donc L'HUMANITÉ» et le camarade de répondre: «non j'achète MODES ET TRAVAUX, il y a un patron à découper tous les mois.»

Un peu de lecture



En petit format, le livre est accessible, il ne pèse que quelques grammes pour lire au lit ou emporter dans son sac... Chez FOLIO, Jean Christophe RUFIN publie en 1998, Sauver Ispahan, «la suite» de l'Abyssin. Toujours très colorées, les aventures multiples de Jean Baptiste Poncet, le héros nous entraînent d'Iran en Norvège, de l'Oural à Rome.... On y rit, on se perd et finalement la lecture du soir nous amène la sérénité.